



Avenant financier 2023-2024 **Modifications** COLLEGE SAINT MICHEL

TARIFS	6 ^{ème} /5 ^{ème} /4 ^{ème}			3 ^{ème}		
	3 repas	4 repas	5 repas	3 repas	4 repas	5 repas
Contribution des familles	1 642 €					
Forfait :	3 repas	4 repas	5 repas	3 repas	4 repas	5 repas
Contribution annuelle de demi-pension	798 €	1 064 €	1 330 €	783 €	1 044 €	1 305 €
Location IPad (+assurance+gestion)	210 €			100 € (achat)		
Cotisation annuelle de l'APEL	26 €					
Solidarité (facultatif, voir au verso)	30 €					

✦ Certaines classes pourront être facturées pour des retraites, Fraternel, et voyages.

✦ La photo est facturée annuellement 15 € et remboursée en cas de restitution.

A l'inscription, un acompte de 300 euros est demandé ainsi que 50 euros de frais de dossier.

A la réinscription, un acompte de 300 euros est demandé.

L'acompte est déduit de la facture annuelle.

Compte-tenu du contexte économique et de l'inflation, si l'indice des prix à la consommation (IPC calculé chaque mois par l'INSEE) devait dépasser 5% en moins de six mois, les tarifs pourraient être ajustés pour tenir compte de cette inflation.

1. DEMI-PENSION et repas occasionnels

Les tarifs tiennent compte de la semaine de stage pour les 3èmes et de la sortie anticipée des élèves au collège. Le prix du repas comprend d'une part le coût direct des aliments et d'autre part les frais de fonctionnement incombant à l'école (surveillant de salle, E.D.F./G.D.F., eau, nettoyage, etc...).

S'agissant d'un self-service, l'élève a la possibilité de composer son menu: une entrée, un plat principal, un fromage et un dessert (*plusieurs choix sont proposés*).

La prestation des repas implique l'inscription à la demi-pension. Il est toutefois possible de pouvoir bénéficier occasionnellement du restaurant scolaire au coût de 10 €. (Badge à recharger).

ATTENTION :

- Tout changement concernant la demi-pension sera pris en considération jusqu'au :

15 SEPTEMBRE, DERNIER DELAI

Sur l'espace famille d'écoledirecte.

Passé ce délai, toute demande exceptionnelle doit être adressée par courrier à la direction.

- Pour toute correspondance comptable,

Indiquer : **NOM + PRENOM + CLASSE (de l'enfant) + le code famille porté sur la facture**

Collège-Lycée St Michel des Batignolles
35 avenue de Saint-Ouen
75017 PARIS
Tél : 01 44 85 83 00

Ecole Sainte Marthe
5 bis rue Lacaille
75017 PARIS
01 42 29 18 06

Ecole du Sacré-Cœur
36 rue Dautancourt
75017 PARIS
01 46 27 18 24

Sainte Marie des Batignolles
77 rue Truffaut
75017 PARIS
01 46 27 33 49

2. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR TOUS LES ELEVES



Ne pas joindre de chèque pour les options suivantes, elles seront portées sur la facturation envoyée fin septembre :

- La **cotisation** de l'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre (APEL) s'élève à un montant annuel de 26 € par famille dans l'enseignement catholique. Si vous ne souhaitez pas adhérer à l'APEL, merci d'adresser un courrier au service comptabilité avant le 10 septembre.
- **L'assurance** : Un contrat d'assurance groupe « scolaire et extra-scolaire », couvrant tous les élèves, a été souscrit auprès de la mutuelle Saint Christophe.
- La **Contribution de Solidarité** d'un montant minimum annuel de 30 € n'est pas incluse dans le coût annuel de la participation des familles. Cette contribution volontaire permet aux familles qui estiment pouvoir ou devoir le faire d'aider à la scolarisation d'enfants qui pourraient grandir en intelligence et en cœur au sein du Groupe Batignolles-Epinettes, mais dont les familles sont dans des situations économiques précaires.

3. MODE de REGLEMENT - FACTURE ANNUELLE

Une seule facture sera envoyée fin septembre. Le paiement est mensuel et par prélèvement automatique, chaque mensualité correspond à 1/9^e du montant facturé du 5 octobre au 5 juin.

EN CAS D'IMPAYES LES FRAIS BANCAIRES SONT A LA CHARGE DU PAYEUR.

4. ACOMPTE et frais de dossier

- Inscriptions : merci de verser 350 euros (acompte + frais de dossier) dans le portefeuille de votre espace famille. Les codes d'accès vous seront communiqués à réception de votre dossier complet.
- Réinscriptions : merci de verser 300 euros (acompte) par ecoledirecte.

5. LITIGE – MEDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel). A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir : La Société Médiation Professionnelle www.mediateur-consommation-smp.fr

24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux



Tout mois commencé est dû en entier

En signant électroniquement, nous reconnaissons avoir pris connaissance, nous acceptons les conditions financières et les modalités de l'ensemble scolaire Batignolles Epinettes, et nous nous engageons à régler la facture selon son échéancier.

Collège-Lycée St Michel des Batignolles
35 avenue de Saint-Ouen
75017 PARIS
Tél : 01 44 85 83 00

Ecole Sainte Marthe
5 bis rue Lacaille
75017 PARIS
01 42 29 18 06

Ecole du Sacré-Cœur
36 rue Dautancourt
75017 PARIS
01 46 27 18 24

Sainte Marie des Batignolles
77 rue Truffaut
75017 PARIS
01 46 27 33 49